



La sécurité des lits

Feuille de renseignements

Mars 2025 - La sécurité des patients est notre priorité absolue. La présente feuille de renseignements a pour objet d'aider les patients, leur famille et leurs soignants à comprendre l'importance de la sécurité des lits ainsi que les risques qui s'y rattachent, notamment le piégeage.

Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de la sécurité des lits, parlez-en à votre coordonnateur ou coordonnatrice de soins.

Barrières de lit

Lorsqu'il s'agit d'utiliser des barrières de lit, il est important de prendre en considération certains risques, puisqu'elles constituent un moyen de contention physique. En effet, il existe des cas où des personnes ont été coincées, piégées, empêtrées ou autrement étranglées dans un lit muni de barrières de lit.

En quoi consiste un moyen de contention physique?

Un moyen de contention physique est un objet placé près du corps de la personne ou sur son corps pour limiter sa capacité à bouger, sans qu'elle soit en mesure de le retirer.

Afin d'éviter que les objets d'usage quotidien ne deviennent accidentellement des moyens de contention, il faut être attentif au placement du lit et des articles autour du lit. Une tablette de lit, un meuble placé près du lit et des draps solidement maintenus sont des exemples de moyens de contention.

La sécurité des lits

Les personnes le plus à risque de subir des blessures sont celles qui souffrent d'un trouble cognitif ou de troubles de la mémoire, du sommeil ou d'incontinence, qui ont des douleurs,

des mouvements du corps involontaires et qui ont besoin d'aide pour marcher.

Si l'on juge que les barrières de lit ne sont pas sécuritaires pour le ou la patient.e, on peut fournir un lit qui peut être abaissé au sol et installer des tapis amortisseurs à côté du lit.

Conseils pour la sécurité des lits

Afin de garder le ou la patient.e à l'aise et en sécurité dans son lit et de prévenir toute chute du lit, suivez les conseils suivants :

- 1) Avant de commencer à soigner un ou une patient.e, relevez le lit. Sinon, gardez-le au niveau le plus bas, assurez-vous que les roulettes sont verrouillées, et placez un tapis amortisseur à côté du lit.
- 2) Gardez les effets personnels du ou de la patient.e à portée de main, par exemple, ses lunettes, ses prothèses auditives et ses aides à la mobilité.
- 3) Prévoyez les raisons susceptibles d'inciter la personne à sortir du lit, par exemple, pour manger, boire, aller aux toilettes et bouger. Planifiez en conséquence, de sorte qu'elle n'ait ni faim ni soif, et vous pouvez l'emmener aux toilettes et la changer de position régulièrement.
- 4) Si vous avez peur que le ou la patient.e quitte le lit sans que vous ne le sachiez, envisagez d'acheter ou de louer une alarme de lit (par exemple, un capteur rattaché au matelas).
- 5) Étant donné que l'état de santé du ou de la patient.e peut varier à tout moment, les soignants et les fournisseurs de soins de santé doivent être attentifs à ses besoins et adapter l'équipement en conséquence, pour assurer sa sécurité.
- 6) Si vous remarquez des changements dans l'humeur, le comportement ou la douleur du ou de la patient.e, communiquez avec son médecin ou son infirmière praticienne, qui

peut ensuite examiner son état de santé. Cette personne ou le pharmacien pourrait procéder à la révision de ses médicaments.

En quoi consiste le piégeage?

Le terme « piégeage » décrit un incident où une personne est coincée, piégée ou autrement empêtrée dans l’espace qui entoure la barrière de lit, le matelas ou le cadre de lit.

Afin de prévenir le piégeage, assurez-vous que le matelas est d’une taille convenable et qu’il n’y a pas d’espace entre le matelas et le cadre de lit ou la barrière de lit.

Comme vous voyez dans les images, le piégeage peut causer de graves blessures et même entraîner la mort.

Remarques supplémentaires

Utiliser l’espace ci-dessous pour ajouter des renseignements utiles pour le patient ou la patiente ou son mandataire spécial.

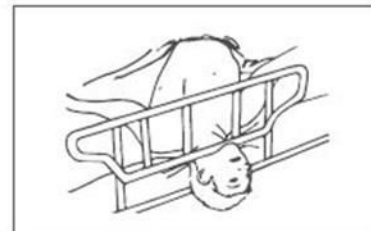
Questions ou préoccupations?

Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de la sécurité des lits ou que vous voulez signaler un incident, communiquez avec votre coordonnateur ou coordonnatrice de soins ou composez le 310-2222 pour vous mettre en contact avec un membre de l’équipe de Santé à domicile Ontario.

Zones de piégeage



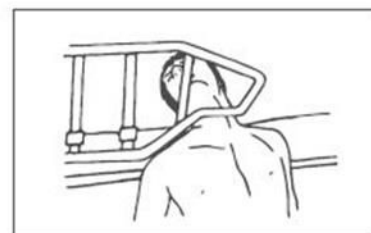
Zone 1 : entre les barreaux de la barrière de lit



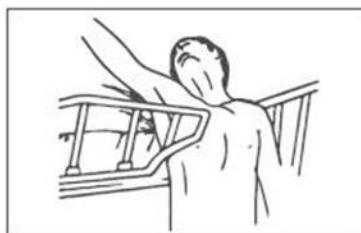
Zone 2 : sous la barrière de lit, entre les montants de la barrière ou à côté d’un seul montant de la barrière



Zone 3 : entre la barrière de lit et le matelas



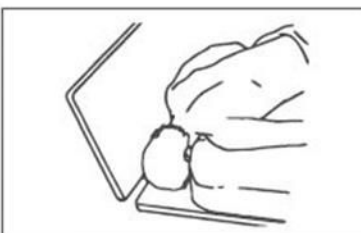
Zone 4 : sous la barrière de lit, à l’une ou l’autre extrémité de la barrière



Zone 5 : entre les demi-barrières



Zone 6 : entre l’une ou l’autre extrémité de la barrière de lit et le côté de la tête ou du pied de lit



Zone 7 : entre la tête ou le pied du lit et l’une ou l’autre extrémité du matelas

